

Bulletin Communal

N° 12

Le 19 juin 2025



MAIRIE DE SAINT-FRÉGANT

120, Bourg
29260 SAINT FRÉGANT

CONTACTS

02 98 83 05 02
mairie@saintfregant.bzh
urbanismesaintfregant@gmail.com
<https://saintfregant.bzh/>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h30
Mercredi : fermée

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Lundi et vendredi sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

Relais Enfants Parents Assistants Maternels

REPAM : repamdeslegendes@gmail.com
06 47 82 78 48

ECOLE PRIVEE SAINTE-ANNE ST FREGANT

02 98 83 05 03
eco29.st-joseph.kernoues@enseignement-catholique.bzh

DÉCHETTERIE

Lundi > Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45
Fermeture à 11h le 1^{er} jeudi du mois

SAMU: 15

POMPIERS: 18 ou 112

GENDARMERIE: 17 ou 02 98 83 00 40 Lesneven

PHARMACIE DE GARDE: 3237

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORDURES MENAGÈRES: 02 98 21 87 88

ENEDIS DEPANNAGE: 09 70 83 19 70



**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
le bulletin par mail.**

Transmettre votre adresse mail à
mairie@saintfregant.bzh

Vie communale Buhez ar gumun

VISITE AU DOYEN

La municipalité a rendu visite au doyen de la commune, Mr François Stéphan (94 ans).

Il était entouré de sa sœur, son frère, ses nièces, neveux et petits neveux. François est en forme, il effectue 10 kms de marche

par jour, est heureux et bénéficie de nombreuses visites de sa famille.



PACTE 2030

Maël de Calan, président du conseil départemental du Finistère était présent en mairie de Kernouës le 13/06/2025 pour échanger avec les maires du canton sur le volet 1 du pacte 2030.

L'objectif de ce pacte étant de soutenir les communes de moins de 10 000 habitants sur des projets structurants. Nous

avons eu le plaisir d'apprendre l'attribution de 25 000€ pour l'aménagement du bourg (secteur Kéravezan) et de 5000 € pour l'installation des LEDS à la salle multifonctions. C'est une aide importante pour la commune et nous remercions le département pour cette subvention.



PROGRAMME ANIMATION JEUNESSE : JUIN 2025

POUR LES 10-17 ANS. Familles rurales Guisseny

Programme à retrouver sur famillesruralesguisseny.fr ou par mail : accueil@famillesruralesguisseny.fr / Tel: 07 86 01 72 33

Le mercredi 25 juin de 14h30 à 17h30, mairie de St Frégant «aménageons le local pour l'été & Stylos 3D».

Le coin des associations Korn ar c'hevredigezhioù

HENCHOU AN HOLL

Le prochain après-midi pour l'entretien des chemins aura lieu le lundi 30 juin. Rendez-vous au bungalow à 13h30.

TRAVAUX SUR LE REVETEMENT DES ROUTES

Des travaux de point à temps (des gravillons) ont été réalisés à certains secteurs sur les routes de la commune. Il faudra adapter sa vitesse en conséquence et être prudent en 2 roues.



Conseil municipal :



Compte-rendu de la réunion du 12 juin 2025

1. Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la dernière réunion du 27 mars 2025.

2. Une présentation du bilan énergétique de l'année 2024 a été faite, nous pouvons constater une baisse de 16% sur le budget général.

3. Les marchés de l'aménagement du bourg secteur Keravezan ont été attribués aux entreprises David TP, Jardin services. Le SDEF va procéder à l'enfouissement des réseaux. Les travaux vont démarrer mi-juillet jusqu'à mi-novembre.

4. Cession d'une parcelle communale à Kéradenec à un particulier, les frais relatifs à cette vente seront à la charge du demandeur.

5. Les HORAIRES d'ECLAIRAGE PUBLIC. Extinction : 20h30. Allumage : 7h30.

6. CONVENTION DE PARTENARIAT : MICRO CRECHE « BRIN D'EVEIL ».

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027, la commune participera au fonctionnement et à l'investissement pour la place réservée.

7. Garderie intercommunale Kernouës/Saint-Frégant : révision des tarifs et ajout d'un tarif.

⇒ 0,10 € sur l'ensemble des tarifs pour les rentrées scolaires 2025/2026 et 2026/2027.

⇒ 0,05 € sur l'ensemble des tarifs pour la rentrée scolaire 2027/2028.

Ajout d'un nouveau tarif instaurant un seuil de recouvrement inférieur ou égal à 5€.

8. Garderie intercommunale Kernouës/Saint-Frégant : révision du règlement intérieur.

Ajout d'un paragraphe relatif à la discipline et au respect.

9. Garderie intercommunale Kernouës/Saint-Frégant : suite à l'augmentation des enfants à la garderie, une convention de mise à disposition de personnel a été prise. Il convient de renforcer l'effectif du personnel, la commune de Kernouës et l'OGEC vont signer une convention de mise à disposition de personnel.

10. Matériels (service technique) des communes de Saint-Frégant et Kernouës : AVENANT A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DU MATERIEL ET DES BIENS DES COMMUNES DE SAINT-FRÉGANT ET DE KERNOUËS.

Mise à jour la liste des moyens matériels suite à l'achat d'un nouveau véhicule (Partner).

11. ASSURANCES COMMUNALES 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029.

Consultassur a rendu le rapport d'analyse des offres et les entreprises retenues sont les suivantes : GROUPAMA pour les 4 lots, représentant une augmentation de l'ordre de 14% des cotisations sur la durée du marché.

12. GROUPEMENT DE COMMANDES INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS.

MARCHÉ PUBLICS : 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2029.

Le marché qui lie la Communauté Lesneven Côte des Légendes (maître d'ouvrage) et la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (titulaire de la prestation), est arrivé à échéance le 31 décembre 2024. Un avenant a été pris jusqu'au 30/06/25. Le marché sera exécutoire du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025, puis un an reconductible 4 fois pour une année, soit une fin totale au 31 décembre 2029.

13. GROUPEMENT DE COMMANDES « NETTOYAGE DES VITRES, BARDAGES et MURS EXTÉRIEURS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX » Jusqu'au 31 décembre 2028 est attribué à l'entreprise SEVEL.

14. FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL :

La commune du Folgoët passera de 4 à 5 sièges au Folgoët et la commune de Saint-Frégant de 1 siège à 2 sièges de part l'augmentation de la population.

15. CONVENTION DE SOUTIEN « COMMUNES ET GROUPEMENTS COMMUNAUX » POUR LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS DIFFUS. Période : 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Cette convention de lutte contre les déchets diffus entre la Communauté Lesneven Côte des Légendes doit être signée avec Citéo pour bénéficier de l'intégralité du soutien financier prévu par commune adhérente. La somme versée sera pour la commune de 765,90 €.

Laurent PLANTEC, Patrick JAFFRES et Céline SPARFEL sont nommés référents responsables de la coordination des moyens, compétences et actions et interlocuteurs auprès de la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

16. AVIS SUR LE PROJET DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL DU PAYS DE BREST SCOT.

Le conseil municipal a approuvé le SCOT du pays de Brest sans réserve.

17. AVIS CONFORME DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA CARTOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES IDENTIFIÉES SUR LA COMMUNE.

Les zones d'accélération concernées pour la commune sont les zones arrêtées par le Représentant préfectoral, soit la parcelle du terrain de foot en zone NI.

18. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'AGDE ET LA COMMUNE DE SAINT-FRÉGANT.

L'association AGDE, engagée dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, intervient sur la commune de Saint-Frégant. L'association exerce une mission de service public qui permet d'accompagner durablement ces publics vers un retour à l'emploi. Ainsi la présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre l'AGDE et la commune afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire de Saint-Frégant.

19. QUESTIONS DIVERSES :

1. Fonds de concours CLCL : Accord pour 6 480 € pour la partie mobilité de l'aménagement du bourg, secteur Kéravezan

2. Dispositif argent de poche été 2025 : du 19 au 21 août 2025. Nombre de places : 3.

Missions : activités variées avec le service technique : bricolage : jardinières, boîte à livres et désherbage manuel.

3. **Fibre** : depuis le 3 avril 2025, 61 foyers de la commune de Saint-Frégant sont raccordés à la fibre. Les habitants concernés peuvent souscrire à un abonnement auprès d'un opérateur proposant ses offres.
4. **Désignation d'un référent « tempête »** : Pour gérer les événements majeurs comme la tempête Ciaran, Enedis propose de créer un réseau de référents tempête. Désignation de Cécile GALLIOU.
5. **Désignation d'un référent « ambroisie »** : Patrick JAFFRES.
6. **Campagne de lutte contre le frelon asiatique** : La CLCL invite à limiter les destructions aux seuls nids situés dans les lieux publics ou à proximité de lieux sensibles. Bilan 2024, pour la commune de Saint-Frégant : 17 nids détruits (1 320 €).
7. **Le Certificat d'adressage est disponible sur le site de la commune** depuis la base d'adresse nationale.
8. **MICROFOLIES en mairie de Saint-Frégant** : présent du 4 au 22 septembre 2025 et du 20 au 31 juillet 2026.
9. **PICS** : Le PICS est un document d'organisation de la réponse opérationnelle à l'échelon intercommunal face aux situations de crises, au profit des communes impactées. Il organise la coordination et la solidarité intercommunale.

La paroisse Ar barrez

Eglise de Brignogan : messe le mardi pendant le mois de juin à 9h15.

Samedi 21 juin : messe à 18h à Lesneven.

Dimanche 22 juin : messe à 10h30 à Kerlouan.

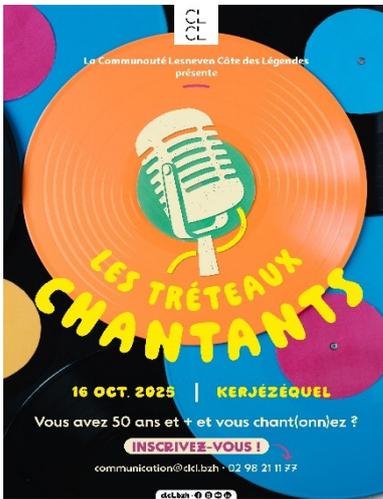
Samedi 28 juin : messe à 18h à Lesneven.

Dimanche 29 juin : **Pardon de St Pierre et St Paul à Plounéour**. Rendez-vous à 10h15 à la fontaine de Tréanton puis procession vers l'église pour la messe à 10h30.

Dimanche 6 juillet : messe à 10h30 à Goulven, Pardon de St Goulven.

Communauté Lesneven côte des légendes Kumuniezh Lesneven aod ar mojennoù

À LA UNE



Tréteaux chantants 2025 : Inscriptions ouvertes !

Les Tréteaux Chantants reviennent pour une 13^{ème} édition. La Communauté Lesneven Côte des Légendes lance officiellement les inscriptions pour trouver les talents qui participeront à l'iconique concours de chants qui se tiendra jeudi 16 octobre prochain à Kerjézéquel.

Avec seulement douze places disponibles, il ne faut pas tarder à déposer sa candidature.

Vous souhaitez franchir le pas ? Manifestez-vous auprès de la Communauté Lesneven Côte des Légendes, en adressant nom et prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone ainsi que le titre et l'interprète de la chanson choisie par mail à communication@clcl.bzh ou par téléphone au 02 98 21 11 77.

Le concours est ouvert aux habitants du territoire de plus de 50 ans désireux de passer un agréable moment en interprétant la chanson de leur choix devant un public bienveillant. Pour les spectateurs les places seront mises en vente à l'Office de tourisme de Lesneven dans le courant de l'été. Plus d'info sur www.clcl.bzh.

Appel à musiciens, chanteurs et groupes

Le village de Meneham cherche à faire vibrer son marché du terroir cet été avec des animations musicales ! Vous avez envie de partager votre passion dans un cadre convivial, en bord de mer, au cœur d'un site historique ? Rendez-vous les jeudis, du 17 juillet au 21 août, de 17h à 19h (participation au chapeau).

Infos : Tourisme Côte des Légendes / 02 29 61 13 60 / tourisme@cotedeslegendes.bzh.

Etat des lieux du bocage du Bas-Léon

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE du Bas-Léon, le Syndicat des eaux du Bas-Léon prévoit d'accompagner le développement d'une filière de valorisation du bois issu de la gestion durable des haies du territoire. Au préalable, il est nécessaire de réaliser une étude de gisement de la ressource en bois. Ainsi des techniciens du Syndicat seront amenés à procéder durant l'été à des prospections de terrain. Il est possible qu'ils traversent des parcelles privées pour valider certaines informations (types de haies, essences, etc.). Pour toute information complémentaire : Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon : 02 98 30 75 27 *Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.



Bon plan pour les 13-20 ans du territoire

Tu as entre 13 et 20 ans ? Le Chéquier Jeunes de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) est renouvelé jusqu'en 2027 ! Cinéma, piscine, asso, bouquins, concerts...

20 € à utiliser chaque année pour découvrir, s'amuser et bouger près de chez toi.

Gratuit et simple à obtenir : viens le chercher au Service infos jeunes (SIJ) à Lesneven avec ta carte d'identité.

En savoir plus sur www.clcl.bzh.

Annonces

Traou a bep seurt

> Vente de légumes au BDC les samedis de 9h à 12h

> demande de co-voiturage à la rentrée septembre 2025. Trajet Bourg de Saint Frégant - Collège Saint Antoine Lannilis du lundi au vendredi, départ 7h50. Participation financière assurée. Tél: 06 52 27 73 28.

> Le Centre Hospitalier de Lesneven, en partenariat avec les Lundis de la Santé de la Ville de Brest, organise la transmission en direct d'une conférence sur [Les pathologies du voyage](#). La transmission en direct aura lieu le **lundi 23 juin 2025** dans la salle Polyvalente du CH de Lesneven (rue Barbier De Lescoat) de 18h30 à 20h. La conférence sera suivie d'un temps d'échanges avec les participants. Nous vous accueillerons à partir de 18h15. Accès gratuit, tout public et sans inscription.

> Une paire de lunettes d'enfant et un petit jouet ont été trouvés sur l'espace jeux derrière la salle multifonctions. Ils ont été déposés mardi 17 juin en mairie. Vous pouvez venir les réclamer en mairie.

> **La ludothèque "Jeux en Légendes"** de Familles rurales de Guissény est ouverte le mercredi de 15h30 à 18h et le vendredi de 16h30 à 20h. Pendant les vacances scolaires : seulement le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Emprunt et jeu sur place. Elle est située sur le parking de la maison communale de Guissény. La ludothèque de Familles Rurales Guissény recherche de nouvelles et nouveaux bénévoles ! Envie de convivialité, de rencontres et d'échanges ? Venez rejoindre notre sympathique équipe, au programme : tenue de permanences, découverte de jeux de société, réparation de jeux, accueil de groupe, etc. Pas de pré-requis en termes de compétences.

Ecrivez-nous à ludotheque@famillesruralesguisseny.fr.

> **Permanences du centre de loisirs** les 24 et 26 juin de 17h à 19h à la maison communale de Guissény : vous pouvez prendre ou déposer des dossiers d'inscription, poser vos questions sur le fonctionnement du centre et échanger avec des animateur.rices.

> **Soirée jeux** du 27 juin de 18h à 21h ! Venez partager un moment ludique et convivial seul.e, entre ami.es ou en famille, dans la yourte (ludothèque) sur le parking de la maison communale. Entrée gratuite et ouverte à tous.

> **L'exposition de peinture et sculpture** annuelle de Familles Rurales de Guissény sera visible du samedi 21 au vendredi 27 juin de 14h à 18h (jusqu'à 16h le vendredi 27) à Ti an Oll, 7 rue de Béthanie, 29880 Guissény. Les réalisations des élèves des cours de peinture et sculpture encadrés par Jean-Marc Jezequel et Christine Callaux y seront exposées. Le vernissage aura lieu à 18h le samedi 21 juin.

Agenda

War ho teiziataer

Les dimanches de Brendaouez 2025

LES CHANTOYANTS forment un duo chant-piano.

De BELLINI à HAENDEL, de MARQUES à BIZET en passant par GERSHWIN. Rendez-vous, le dimanche 29 juin à 18 h, à la chapelle de Brendaouez... Organisation : Awen Brendaouez (entrée libre, au chapeau). awen-brendaouez.com

LES MERCREDIS DE LA CHAPELLE POL

Concerts de musique Baroque à 18h et 20h le mercredi 2 juillet 2025 à Plounéour-Brignogan-Plages. **L'ensemble Bleu « Mille-sept-cent vin »** Guillaume Handel, traverso - Clémence Schwyer, clavecin - Justine Sion-Henry, flûte. Programme : J.-S. Bach, F. Couperin, G. Sammartini, J.-P. Rameau, J.B. de Boismortier. Tarifs : 10,00€ - Moins de 20 ans : 5,00€ - Moins de 12 ans : gratuit. Réservations sur festivalchappellepol@gmail.com ou dans les offices de tourisme ou au 02 29 61 13 60



OUVERT AUX JEUNES DE 2008 À 2015

PLOUIDER

RAID JEUNES

SAMEDI 28 JUIN - 9H30

COMPLEXE SPORTIF DE KERLEVEN

Briol - Rugby Flag - Défis - Tir à l'arc - Quind

PAR ÉQUIPE DE 3 - PIQUE-NIQUE À PRÉVOIR - PARTICIPATION 5€

DOSSIER À RETIRER À LA MAIRIE DE PLOUIDER OU PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES OU APRÈS DE CLÉMENTINE

Logos: Plouneour-Brignogan-Plages, Familles Rurales, Association des Parents, etc.



Fest Art Folgoët

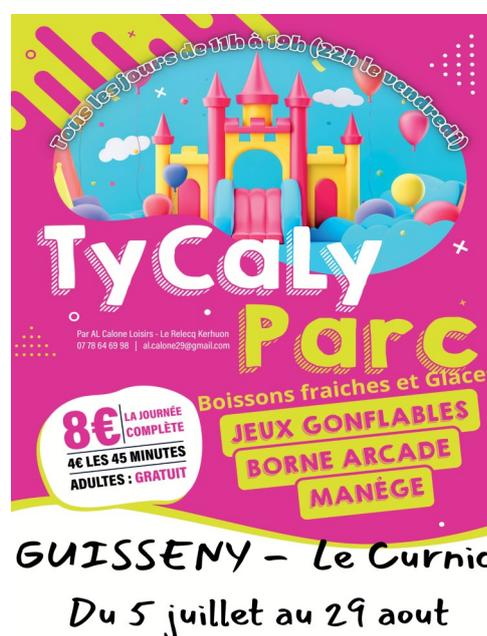
Samedi 28 Juin - 14h

Spectacle de feu

70 exposants d'artisans créateurs
Feu de joie - DJ - Fanfares
Structures gonflables
Art de rue

Restauration et buvette sur place
Ouverture à 14h - Entrée libre - Organisé par le Comité d'Animation
Pour plus d'informations : [f](#) [i](#) [t](#) Paëlla à réserver au 06 60 66 37 89

Scannez ce QR code pour réserver votre place



Tous les jours de 11h à 19h (22h le vendredi)

TyCaly Parc

Par Al. Calone Loisirs - Le Relocq Kerhaon
07 78 64 69 98 | alcalone29@gmail.com

8€ LA JOURNÉE COMPLÈTE
4€ LES 45 MINUTES
ADULTES : GRATUIT

Boissons fraîches et Glaces

JEUX GONFLABLES
BORNE ARCADE
MANÈGE

GUISSEMY - Le Curnic
Du 5 juillet au 29 août

PROCHAINE PARUTION LE 03/07/2025
Dépôt des articles pour Le 01/07 à 10h00

PRODUCTION & EDITION

Maire-120 le bourg - 29260 SAINT-FREGANT

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Cécile Galliou, Maire

DEPOT LEGAL

19/06/2025

DATE DE PARUTION DU PRESENT N°

19/06/2025

NOMBRE D'IMPRESSION

90 exemplaires